

service public fédéral
**SANTÉ PUBLIQUE,
SECURITE DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**
Service Datamanagement
Cellule Gestion de la banque de données



federale overheidssdienst
**VOLKSGEZONDHEID,
VEILIGHEID VAN DE VOEDSELKETEN
EN LEEFMILIEU**
Dienst Datamanagement
Cel Databankbeheer



Le lien RHM

**Télécharger les données d'un patient amené par un SMUR/PIT
non lié à votre hôpital**

1. L'application SMUREG

L'application SMUREG est composée de 3 sous-parties correspondant chacune à une fonction différente :

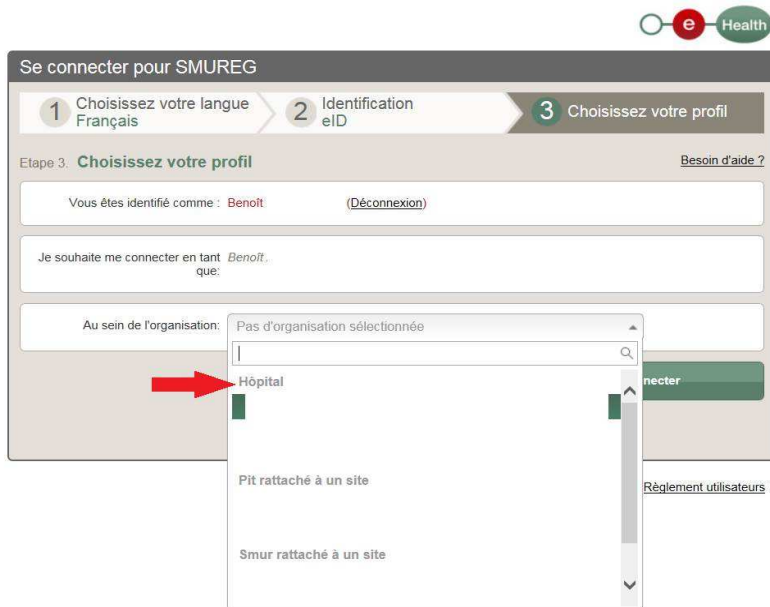
- SMUR : fond d'écran vert
- PIT : fond d'écran orange
- Hôpital : fond d'écran bleu

Si vous n'avez pas d'accès à l'application SMUREG, il vous faut demander à votre RAE de vous donner les accès nécessaires. Pour plus de détail sur ce point, nous vous conseillons de consulter le manuel d'utilisateur SMUREG que vous pourrez trouver sur le site internet du SPF Santé publique via le chemin suivant : www.health.belgium.be → Santé → Organisation des soins de santé → Hôpitaux → Systèmes d'enregistrement → Service Mobile d'Urgences (SMUR) → Directives.

2. La fonctionnalité « Hôpital général »

Pour obtenir le lien RHM pour un patient ayant été amené par le SMUR d'un autre hôpital, il vous faut vous enregistrer dans l'application SMUREG, à l'aide de votre carte d'identité ou de l'application Itsme. Pour plus d'informations sur l'identification dans SMUREG, veuillez consulter le manuel d'utilisateur SMUREG (voir ci-dessus pour la localisation de ce dernier).

Une fois identifié, vous arrivez sur la page ci-dessous. Attention : ici, il vous faut choisir la partie 'hôpital' (donc la partie au fond d'écran bleu).



The screenshot shows the 'Se connecter pour SMUREG' interface. At the top right, there is a logo with 'e' and 'Health'. The main header has three steps: 1. Choisissez votre langue Français, 2. Identification etD, and 3. Choisissez votre profil. Below this, it says 'Etape 3. Choisissez votre profil' with a 'Besoin d'aide ?' link. The user is identified as 'Benoit' with a '(Déconnexion)' link. There is a field for 'Je souhaite me connecter en tant que:'. The 'Au sein de l'organisation:' field has a dropdown menu open, showing 'Pas d'organisation sélectionnée' at the top, followed by 'Hôpital' (highlighted with a red arrow), 'Pit rattaché à un site', and 'Smur rattaché à un site'. There is also a 'necter' button and a 'Règlement utilisateurs' link.

Une fois l'environnement hôpital général choisi, vous arriverez dans la partie 'bleue' de SMUREG. C'est dans cette partie que vous pourrez télécharger les données des patients ayant été amenés par un autre SMUR, en ce compris le lien RHM qui leur a été attribué.

Nom de l'hôpital	<input type="text"/>
Menu	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Administrer<input type="radio"/> Télécharger les fiches

OK


Nederlands

[Manuel des utilisateurs pour l'enregistrement Smureg](#)
[Site internet du SPF Santé publique](#)

« Pour toute demande d'aide ou de renseignement, veuillez prendre contact avec l'équipe SMUR par téléphone via les numéros de téléphone suivants : 02/524.85.14 (FR) et 02/524.86.65 (NL) ou par mail : info.smurmug@sante.belgique.be »

3. Télécharger les données

Une fois dans l'environnement « Hôpital général », rendez-vous dans la partie « Télécharger les fiches » :

Nom de l'hôpital	<input type="text"/>
Menu	<ul style="list-style-type: none"><input type="radio"/> Administrer<input type="radio"/> Télécharger les fiches 

OK

Nederlands

[Manuel des utilisateurs pour l'enregistrement Smureg](#)

[Site internet du SPF Santé publique](#)

« Pour toute demande d'aide ou de renseignement, veuillez prendre contact avec l'équipe SMUR par téléphone via les numéros de téléphone suivants : 02/524.85.14 (FR) et 02/524.86.65 (NL) ou par mail : info.smurmug@sante.belgique.be »

La procédure de téléchargement est la même que celle des autres parties de SMUREG. Celle-ci est décrite en détail dans le manuel d'utilisateur de SMUREG, à la page 121.